



Académie de Poitiers Déclaration liminaire CGT Enseignement Privé Poitou-Charentes CCMA du mercredi 10 juillet 2024

Représentant·e·s CGT EP: Laurence CHARPENTIER - Alexandre ROBUCHON

Mesdames et Messieurs les membres de la CCMA,

Le premier mot qui me vient à la bouche pour débiter cette déclaration est : ouf. Alors que l'Extrême Droite était aux portes du pouvoir, le travail militant et le barrage républicain ont permis d'éviter le pire. C'est une victoire du camp antifasciste. Mais on ne peut pas vraiment dire que l'on a gagné, on a juste écarté le danger. Cette période aura suscité beaucoup d'inquiétude, notamment pour les étrangers ou bi nationaux. Car malgré sa stratégie de dédramatisation, le RN demeure un parti raciste, xénophobe, islamophobe, antisémite, LGBTphobe, sexiste, un parti du mensonge et de l'imposture. Des incertitudes demeurent pour l'avenir et nous devons rester vigilant·es.

Dans notre champ professionnel, le passage en force du PPCR, des Pactes, du Choc des Savoirs, de la réforme du Lycée Pro, de la réforme des retraites, pourtant rejetés par les agent·es, font le lit d'un certain ras-le-bol, tout comme la perte de pouvoir d'achat, la faiblesse des salaires, la baisse systématique des moyens pour l'éducation et les effets de com' improvisés au ministère.

Ces résultats électoraux doivent aussi particulièrement nous interpeller, au sein de l'Éducation Nationale. Un sondage Ipsos montrait une corrélation entre le niveau de diplôme et le vote RN. Plus le niveau de diplôme est faible, plus le vote RN est important. L'École, dans sa mission émancipatrice pour les futur·es citoyen·nes que nous formons, doit tout mettre en œuvre pour permettre aux élèves d'avoir des clés de lectures et de décryptage, de faire preuve d'esprit critique notamment face aux *fake news*, mais aussi de ne pas oublier notre Histoire !

La rentrée se prépare donc dans un contexte difficile et incertain. Nous interpellons le rectorat sur une pratique qui persiste chaque année, à savoir une pré-rentrée sur 2 jours dans certains établissements privés sous contrat. Normal ? Obligatoire ? Que répondre aux collègues qui nous interrogent ? Nous demandons aussi au rectorat une grande vigilance sur les choix de certains établissements avec des cours à 45 ou 50 min et récupération du temps pour d'autres activités, organisation qui de fait, ne permet pas aux élèves d'avoir le nombre d'heures disciplinaires attendues, comme l'impose le contrat d'association avec l'État. Il est encore temps d'agir...

Pour les points abordés ce jour lors de cette CCMA, nous insisterons sur un sujet, la situation des maîtres délégué·es, et demandons la mise en place d'un groupe de travail pour les maîtres en CDI. En effet, le cadre de gestion a évolué à la rentrée de septembre 2023, avec de nouvelles grilles, de nouvelles modalités d'évolution ou la possibilité de bénéficier d'une rupture conventionnelle. Néanmoins, dans le cadre de l'emploi, il ne leur est toujours dû qu'une seule heure pour maintenir leur CDI. Une seule heure... Comment vivre avec 1h? Le livret d'accueil des contractuels du public de l'académie de Poitiers indique lui clairement qu'un agent contractuel est cédéisé sur la même quotité d'affectation que celle qu'il occupe à la date de son passage en CDI. Étendre ce dispositif aux maîtres en CDI du privé (ou prendre des mesures localement pour tendre vers cette situation) pourrait rassurer un certain nombre de nos collègues, indispensables au bon fonctionnement des établissements, limitant le stress des fins d'années lié aux incertitudes de leur réemploi.

L'année se termine, les vacances vont être les bien venues pour toutes et tous avec beaucoup d'espoir pour aborder la prochaine rentrée.

Nous vous souhaitons donc, avec un peu d'avance, de bonnes vacances.

Nous vous remercions de votre écoute.